

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MOYEUVRE PETITE

Séance ordinaire du 21 mars 2019 à 18 heures 30

Sous la Présidence de Monsieur SCHWEIZER Christian, Maire

### **Présents :**

MM. SCHWEIZER, HENRY, LEONARD, CRISTINI, STOLLER, NINFEL,  
STIBLING

Mmes ROBERT, KAUFFMANN, CHARDAR,

### **Absents avec procuration :**

Madame MARINACCI Louise donne procuration à Monsieur LEONARD

Madame BOULAY Séverine donne procuration à Monsieur HENRY

### **Absents sans procuration :**

Madame BETTING Audrey

Madame GIGLI Nathalie

Monsieur MARTIN Cédric

### Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 2- Compte administratif 2018 de la commune
- 3- Subventions diverses
- 4- Contrat défibrillateur
- 5- Rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
- 6- Demande d'acquisition d'une parcelle communale par un particulier
- 7- Amortissements de dépenses
- 8- Convention aux transports scolaires portant délégation de compétences d'autorité organisatrice de premier rang à autorité organisatrice de second rang
- 9- Adhésion des communes de VECKRING et VALMESTROFF
- 10- Divers

## COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Après avoir présenté le compte administratif de la commune, Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 11 voix pour,

- vote le compte administratif 2018 qui présente les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	: 273.967,93€
Recettes de fonctionnement	: 469.840,51€
Excédent de fonctionnement	: 195.872,58€
Dépenses d'investissement	: 229.932,42€
Recettes d'investissement	: 195.236,47€
Déficit d'investissement	: 34.695,95€

---

## **COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Par 12 voix pour,

- adopte le compte de gestion de la commune, dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, identique en tous points au compte administratif de la commune.

---

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après avoir entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Par 12 voix pour,

- Décide d'attribuer les subventions suivantes :
  - UNC : 60 €  
Union Nationale des Combattants
  - FNACA : 60 €  
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
  - Amicale des Donneurs de Sang : 60 €  
Moyeuivre-Grande Moyeuivre-Petite Rosselange
  - AMMAC : 60 €  
Association des Marins et Marins Anciens Combattants de Moyeuivre et environs
  - FNATH : 60 €  
Fédération Nationale des Accidentés de la Vie
  - Amicale des Sapeurs Pompiers Moyeuivre Grande : 100 €
  - JSP : 50 €  
Jeunes Sapeurs Pompiers du Secteur CIS-CI de Moyeuivre-Grande
  - CROIX-ROUGE française : 60 €  
Délégation Locale d'Hagondange Fensch et Orne
- 

### **SUBVENTION AUX ECOLES**

Après avoir entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Par 12 voix pour,

- Décide prendre en charge le coût du transport pour la sortie de fin d'année des écoles primaire et maternelle pour un montant maximum de 550 euros.
-

## **CONTRAT DEFIBRILLATEUR**

Vu la délibération du 2 mars 2018 décidant de ne pas renouveler le contrat de location d'un défibrillateur,

Vu la réglementation concernant l'obligation de doter les équipements publics au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Compte-tenu de la nouvelle offre présentée par la société ICON

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 12 voix pour,

- Décide de renouveler le contrat avec la société ICON pour la location d'un défibrillateur au tarif mensuel de 80€ H.T.
  - Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à ce renouvellement.
- 

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ORNE MOSELLE**

Monsieur Michel HENRY, présente le rapport d'activité de la CCPOM pour l'année 2017

---

## **DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE COMMUNALE PAR UN PARTICULIER**

Après avoir entendu les explications du Maire suite à une demande d'achat de parcelle communale attenante à la propriété d'un habitant domicilié 124, Grand'Rue

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 12 voix pour :

- Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette vente et à demander notamment un devis d'arpentage des parcelles concernées
  - Charge le Maire de déterminer la surface de la parcelle à vendre
- 

## **AMORTISSEMENT DES DEPENSES LIEES A L'ETUDE DU RUISSEAU DE LA VALLE DU CONROY**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 12 voix pour,

- Décide d'amortir les dépenses liées à l'étude du ruisseau de la vallée du Conroy en 5 années. Les crédits seront prévus au budget en dépenses à l'article 6811/042 et en recette à l'article 28031/040.
-

**CONVENTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES PORTANT DELEGATION DE  
COMPETENCES D'AUTORITE ORGANISATRICE DE PREMIER RANG A  
AUTORITE DE SECOND RANG**

Après avoir entendu les explications du Maire justifiant le présent avenant afin de prolonger d'un an la durée de la convention signée et dont l'échéance était prévue au 31 août 2019. La prolongation est nécessitée par le calendrier de remise à la concurrence des contrats de transport du réseau Moselle

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 12 voix pour,

- Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention aux transports scolaires portant délégation de compétences d'autorité organisatrice de premier rang à autorité organisatrice de second rang avec la Région Grand Est.

---

**ADHESION DES COMMUNES DE VECKRING ET VALMESTROFF AU SMIVU  
FOURRIERE DU JOLIBOIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 12 voix pour,

- approuve l'adhésion de la commune de VECKRING et VALMESTROFF au SMIVU Fourrière du Jolibois de Moineville.